

Communiqué de presse – 25 septembre 2026

Bientôt une régulation du lynx en Valais? Si la population se remet du braconnage, elle est bien moins dense que prétendu

Une étude récente menée par des chercheurs de l'Université de Berne démontre que 37 lynx indépendants vivaient dans le canton du Valais l'hiver dernier (2025/2026). La population se rétablit gentiment après une longue période de chasse illégale: entre 2010 et 2018 on ne comptait que cinq à huit lynx indépendants dans tout le Valais. Toutefois, la population reste largement confinée à la partie nord-ouest du canton, au contact des populations florissantes des Préalpes vaudoises et bernoises. L'effectif valaisan de lynx s'avère très inférieur aux 80 individus publiquement annoncés dans le débat sur une éventuelle régulation du félin. Même dans la zone la plus peuplée, dans le nord-ouest du canton, la densité de lynx est trois fois inférieure à celle avancée par les autorités cantonales. Les chercheurs estiment qu'une décision de régulation doit être fondée sur des données démographiques correctes.

Après des années de braconnage systématique, on observe depuis quelque temps un redressement de la population de lynx dans le canton du Valais: alors qu'entre 2011 et 2018, seuls cinq à huit lynx indépendants et deux cas de reproduction avaient été recensés dans l'ensemble du canton, on dénombre aujourd'hui au moins 37 individus indépendants. Cette évolution positive a déclenché un débat sur les éventuels effets négatifs du lynx sur le gibier. La question de la régulation du félin a été récemment mise sur la table, notamment par les associations de chasseurs et les autorités cantonales. Afin de fournir des informations actualisées à l'échelle cantonale et d'évaluer objectivement les extrapolations et interprétations des données existantes issues du suivi officiel, des chercheurs de l'université ont analysé les clichés de leur vaste réseau de pièges photographiques couvrant tout le territoire cantonal, récoltés systématiquement et indépendamment du monitoring officiel, durant les trois derniers hivers.

L'étude fait état d'une population de lynx en augmentation ces trois dernières années. Elle a utilisé pour cela le modèle officiel établi par Zimmermann (KORA).

Pour l'hiver 2025/2026, l'étude a estimé à 37 le nombre de lynx indépendants (intervalle de confiance 95%: 26–52) dans l'ensemble du Valais, ce qui correspond à une densité moyenne de 1.09 lynx pour 100 km². Les animaux se concentrent principalement dans la partie nord-ouest du canton. C'est là que la population valaisanne est reliée aux denses populations établies dans les Préalpes vaudoises et bernoises – et c'est là que la reproduction a lieu: au cours de l'hiver 2024/2025, sept femelles accompagnées d'au moins onze petits ont été recensées; au cours de l'hiver 2025/2026, ils étaient au moins sept petits accompagnant quatre mères. Toutefois, de vastes parties du Valais, comme par exemple les Alpes pennines au sud du Rhône, n'ont pas encore été recolonisées.

Moins de lynx que ce qui est publiquement indiqué

Cet effectif est nettement inférieur aux 80 lynx avancés lors de récentes communications médiatiques. Ces chiffres résultent d'une extrapolation erronée des données du monitoring officiel du lynx, mené dans toute la Suisse par KORA, une fondation mandatée par la Confédération. Il faut savoir, premièrement, que le KORA n'effectue jamais de monitoring sur l'ensemble du territoire cantonal. Il a défini trois secteurs (1: nord-ouest du Rhône, qui comprend non seulement une partie du Valais, mais également les Préalpes vaudoises et un vaste secteur des Préalpes bernoises où la densité de lynx est élevée; 2: Valais oriental; 3: Valais méridional). Or, transposer les valeurs de densité de l'ensemble de ce compartiment nord-ouest à la seule partie valaisanne incluse dans ce compartiment conduit à une forte surestimation de l'effectif et de la densité de lynx dans le nord-ouest du Valais. Ainsi, certaines sources, notamment le Conseiller d'Etat Christophe Darbellay, qui chapeaute la chasse, indiquent pour le nord-ouest du Valais (la zone présentant la plus forte densité de lynx du canton) une densité de 5.2 lynx aux 100 km², tandis que l'étude de l'Université de Berne, plus précise car limitée au territoire strictement valaisan, aboutit à une valeur trois fois inférieure dans cette zone, soit 1.7 lynx aux 100 km². Par ailleurs, cette dernière valeur reste nettement inférieure aux densités de population observées dans d'autres zones de référence suisses.

La question de la taille de population revêt une importance particulière car le canton du Valais débat actuellement d'une éventuelle régulation du félin. Les chercheurs soulignent que les décisions relatives à la gestion des populations d'animaux sauvages doivent s'appuyer sur des données fiables qui décrivent correctement la population concernée à l'échelle géographique à laquelle se rapporte la décision.

Un plaidoyer en faveur d'une gestion de la faune sauvage fondée sur l'évidence scientifique

Les populations d'animaux sauvages sont souvent recensées au sein d'unités écologiques, tandis que les décisions de gestion sont prises en fonction des juridictions administratives. Si ces échelles spatiales ne coïncident pas, le risque

existe que des concentrations locales d'animaux soient interprétées à tort comme des densités élevées plus généralement.

«Une gestion fiable de la faune sauvage repose sur des informations correctes. Les estimations démographiques doivent correspondre à l'échelle à laquelle les décisions de gestion sont prises; sinon, les extrapolations peuvent donner une image trompeuse de la situation sur le terrain», explique le professeur Raphaël Arlettaz, directeur du département de biologie de la conservation à l'Université de Berne, qui a lancé en 2011 le programme de recherche à long terme étudiant les interactions entre les populations de grands carnivores en phase de rétablissement et leurs proies ongulées sauvages en Valais.

Sur la base de leurs résultats, les chercheurs suggèrent de laisser la population de lynx du Valais poursuivre son rétablissement et son expansion jusqu'à ce que la capacité d'accueil soit atteinte sur l'ensemble du territoire cantonal. En effet, de vastes régions du Valais sont encore très peu peuplées, notamment au sud du Rhône, où la chasse illégale était parvenue à exterminer le lynx dans les années 1980 et 1990. La concentration actuelle relative des lynx dans le nord-ouest du Valais n'indique pas que la population dans son ensemble s'approche de ses limites écologiques. La série chronologique complète des données issues des pièges photographiques collectées depuis 2011 est actuellement en cours d'analyse afin de reconstituer l'évolution à long terme de la population valaisanne de lynx et d'identifier les facteurs qui limitent son expansion.

Publication

Verschueren, S., Braunisch, V., Debons, V. & Arlettaz, R. (2026) Adaptation des estimations des effectifs de lynx au niveau de gestion : science de la conservation vs politique dans les Alpes romandes. bioRxiv 2026.08.25.747176 ; <https://doi.org/10.64898/2026.08.25.747176>

Contact presse

Prof. Dr Raphaël Arlettaz **(français et allemand)**
Directeur du département de biologie de la conservation
Institut d'écologie et d'évolution
Université de Berne
Tél. +41 (0)79 637 51 76
raphael.arlettaz@unibe.ch

PD Dr Veronika Braunisch **(allemand)**
Département de biologie de la conservation
Institut d'écologie et d'évolution
Université de Berne
Tél. +49 (0)176 844 767 49
veronika.braunisch@unibe.ch